

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

SOLDE DE 13%

SOUTENEZ NOTRE ETABLISSEMENT !



**Verser votre taxe d'apprentissage
à l'ALPA-is4a c'est :**

- participer à la formation des élèves et des apprenants
et donc de vos futurs salariés,

- contribuer à la réalisation d'investissements

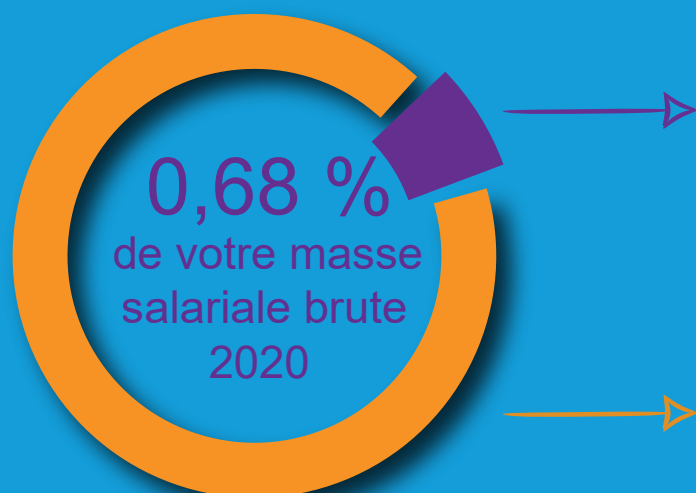
permettant de maintenir les formations en prise avec les réalités professionnelles,

- concourir à la mise en place d'actions pédagogiques pour améliorer la qualité de
l'enseignement.

www.alpa-is4a.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 - SOLDE DE 13%



13% de la taxe
d'apprentissage versée
directement à l'établissement
de votre choix

87 % de la taxe destinée
au financement de
l'apprentissage, versée aux
OPCO

L'ALPA-is4a est habilitée à percevoir votre versement avec le code UAI : 0542492R

INVESTISSEZ DANS LES COMPETENCES DE DEMAIN !

Adressez votre versement à l'ALPA-is4a avant le 31 mai 2021 :



PAR CHEQUE

A établir à l'ordre de : ALPA-is4a
2 Les noires Terres 54740 HAROUÉ



PAR VIREMENT

En précisant "TA ALPA-is4a"
FR76 1610 6840 1320 6116 1710 079



Dans les 2 cas, vous devrez nous préciser par mail à
vanessa.chesini@alpa-is4a.fr ou par courrier
le montant versé.

*Un reçu mentionnant
le montant et la date de votre
versement vous sera transmis
à réception.*

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter
au 03 85 52 63 74 ou par mail à vanessa.chesini@alpa-is4a.fr

SIMULATION DES 13 % DE MA TAXE D'APPRENTISSAGE :

(A) Montant de votre masse salariale 2020 =

(B) Montant des dons en nature =

Effectués du 01/06/20 au 31/05/21 à un CFA
de votre choix

(C) Montant à verser = $13 \% \times 0,68 \% \times (A-B)$:

Je souhaite verser tout au partie des 13 % de ma
taxe d'apprentissage.

Montant à verser à l'ALPA-is4a =

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE SOUTIEN !

